

ENSEIGNEMENT
FORMATION

NOTE AUX ELEVES ET PARENTS D'ELEVES
DE L'ACADEMIE COMMUNALE DE MUSIQUE ET DE THEATRE
« FRANZ CONSTANT »

En application de la circulaire ministérielle de la Communauté Française du 1er octobre 2018 concernant l'occupation des locaux scolaires lors des élections communales du 14 octobre 2018, le Collège échevinal a autorisé la fermeture des écoles et la suspension des cours le vendredi 12 octobre 2018 et ce à partir de 8h00.

A titre exceptionnel, les cours seront également suspendus le samedi 13 octobre 2018.

Par délégation :
La Cheffe de service,



S. MASSON

Le Collège,
Par délégation :
L'Echevin de l'Enseignement
et de la Formation,



C. COPPENS